ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 17 mars 2011 — N° 5

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de féliciter le gouvernement du Maroc pour l'organisation du 1er Forum des femmes élues locales d'Afrique.

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant les Olympiques spéciaux de Joliette.

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration concernant le Cercle des fermières de Saint-Jean.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant la communauté irlandaise de Chauveau.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration concernant la Fête de la Saint-Patrick.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant le Festival Folifrets de Chibougamau Baie-James.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration concernant le 20e anniversaire de l'organisme Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration concernant la Semaine de la déficience intellectuelle.

M. Matte (Portneuf) fait une déclaration concernant la Semaine canadienne de l'eau.

À 9 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 09.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à M. le président qui en fait lecture à l'Assemblée :

BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Conformément aux dispositions de l'article 54 de la *Loi constitutionnelle de 1867*, je transmets et recommande à la considération de l'Assemblée nationale les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2012.

Québec, le 8 mars 2011 Pierre Duchesne

Mme Courchesne, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Les crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2012, volumes I, II, III et IV, en versions française et anglaise.

(Dépôt n° 60-20110317)

M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE les crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2012 soient déférés en commission plénière afin que celle-ci les étudie et en adopte le quart, conformément à l'article 280 du Règlement.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 30 novembre 2010 par Mme Richard (Marguerite-D'Youville), le 1er décembre 2010 par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles), le 2 décembre 2010 par Mme Champagne (Champlain), le 3 décembre 2010 par M. Drainville (Marie-Victorin), le 7 décembre 2010 par M. Trottier (Roberval), le 8 décembre 2010 par M. Charette (Deux-Montagnes), le 9 décembre 2010 par Mme Maltais (Taschereau) et le 10 décembre 2010 par M. St-Arnaud (Chambly), concernant une demande d'enquête publique sur l'industrie de la construction.

(Dépôt n° 61-20110317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 février 2011 par M. Gaudreault (Jonquière), concernant la création d'une réserve de biodiversité au Massif du Sud.

(Dépôt n° 62-20110317)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 8 février 2011 par M. McKay (L'Assomption) et M. Khadir (Mercier), le 9 février 2011 par M. Curzi (Borduas), le 10 février 2011 par Mme Ouellet (Vachon), le 15 février 2011 par Mme Malavoy (Taillon), le 16 février 2011 par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) et le 17 février 2011 par Mme Richard (Marguerite-D'Youville), concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste

(Dépôt n° 63-20110317)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. McKay (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 832 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

(Dépôt n° 64-20110317)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Leclair (Beauharnois) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 744 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition de certaines pénalités touchant les victimes d'accidents et de maladies du travail.

(Dépôt n° 65-20110317)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Leclair (Beauharnois) dépose :

> L'extrait d'une pétition, signée par 670 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la demande d'abolition du Bureau d'évaluation médicale.

(Dépôt n° 66-20110317)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Gagnon-Tremblay, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie, conjointement avec Mme Beaudoin (Rosemont) et Mme Roy (Lotbinière), propose :

> QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la Francophonie, célébrée le 20 mars, et qu'elle réaffirme son attachement aux institutions de la Francophonie et sa fierté pour la contribution du Québec à cette organisation fondée sur le partage de la langue française et des valeurs universelles entre les 75 États et gouvernements qui la composent;

> Devenue au fil des ans un acteur incontournable sur la scène internationale, la Francophonie constitue aujourd'hui un des principaux forums Nord-Sud où s'exprime la solidarité envers les peuples épris de justice et de démocratie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau), conjointement avec M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux et Mme Roy (Lotbinière), propose :

> QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne la Semaine de sensibilisation à la pharmacie qui se déroule au Québec du 13 au 19 mars 2011;
>
> QU'elle souligne l'excellent travail réalisé par les pharmaciens de partout au Québec et enfin, qu'elle appuie le principe de permettre aux pharmaciens de procéder à certaines nouvelles activités qui auraient pour effet d'améliorer le fonctionnement du système de santé.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 133, Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 24 et 29 mars ainsi que le 5 avril 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

SOGIQUE
Société GRICS
Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
Fédération des cégeps
Fédération des commission scolaires du Québec
Association des commissions scolaires anglophones du Québec
Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux
Association professionnelle des entreprises en logiciels libres
Regroupement des partenaires du gouvernement en technologie de l'information
TechnoMontréal
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
FACIL

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre et de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation des travaux de la commission et de décider si elle veut se saisir d'une pétition.

- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi du 18 mars 2011, entre M. Marceau (Rousseau) et Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, portant sur « Les politiques de redevances du gouvernement du Québec en matière de ressources naturelles », est reportée au lundi 21 mars 2011.

Puis il informe également l'Assemblée que, le vendredi 25 mars 2011, M. Drainville (Marie-Victorin) s'adressera à M. Moreau, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La défense des intérêts du Québec face à Ottawa ».

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours d'ouverture

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 87 du Règlement, l'Assemblée reprend le débat ajourné le 16 mars 2011 sur le discours d'ouverture de la session, sur la motion de M. Charest, premier ministre et sur les motions pour formuler un grief présentées par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Khadir (Mercier), M. Marceau (Rousseau), M. Gaudreault (Jonquière), M. Blanchet (Drummond), Mme Lapointe (Crémazie), M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Kotto (Bourget) et Mme Richard (Marguerite-D'Youville) et Mme Maltais (Taschereau) sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 12 h 54, à la demande de M. Fournier, leader du gouvernement et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 16 heures.

Les travaux reprennent à 16 h 02.

Discours du budget

M. Bachand, ministre des Finances, prononce le discours du budget.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Bachand, ministre des Finances, dépose les documents suivants :

Le discours du budget 2011-2012 accompagné du document intitulé *Le budget en un coup d'œil*;

(Dépôt n° 67-20110317)

Le plan budgétaire 2011-2012;

(Dépôt n° 68-20110317)

Un document intitulé *Un plan de financement des universités équitable et équilibré – Pour donner au Québec les moyens de ses ambitions*;

(Dépôt n° 69-20110317)

Un document intitulé *Un système renforcé de revenu de retraite – Pour répondre aux attentes des Québécois de toutes les générations*;

(Dépôt n° 70-20110317)

Un document intitulé *Un régime de redevances juste et concurrentiel – Pour une exploitation responsable des gaz de schiste*;

(Dépôt n° 71-20110317)

Un document intitulé *Le point sur les transferts fédéraux*;

(Dépôt n° 72-20110317)

Le sommaire des opérations budgétaires consolidées pour l'année financière 2010-2011;

(Dépôt n° 73-20110317)

Les prévisions du sommaire des opérations budgétaires consolidées pour l'année financière 2011-2012;

(Dépôt n° 74-20110317)

Les prévisions des revenus budgétaires du fonds consolidé du revenu pour l'année financière 2011-2012;

(Dépôt n° 75-20110317)

Les prévisions des dépenses budgétaires du fonds consolidé du revenu pour l'année financière 2011-2012;

(Dépôt n° 76-20110317)

Les prévisions des opérations non budgétaires consolidées pour l'année financière 2011-2012;

(Dépôt n° 77-20110317)

Les prévisions des opérations de financement consolidées pour l'année financière 2011-2012.

(Dépôt n° 78-20110317)

À la fin de son intervention, M. Bachand, ministre des Finances, propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement.

M. Marceau (Rousseau), fait quelques commentaires au nom de l'opposition officielle.

M. Bonnardel (Shefford), fait quelques commentaires au nom du deuxième groupe d'opposition.

À 17 h 56, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 18 h 01.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Gaudreault (Jonquière) à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant les ententes entre Pétrolia et Hydro-Québec;

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant le comité de relance de l'Est de Montréal.

À 18 h 27, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 22 mars 2011, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES